



La lettre N°6 - juillet 2007

Le mot du Président

L'année 2007 a démarré de manière intensive pour l'Oned, dans la foulée du vote de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. L'Observatoire a, depuis lors, été sollicité à de nombreuses reprises afin d'apporter des éclairages sur les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle loi. Sa mission d'information et de conseil aux différents partenaires se développe en parallèle des activités de recherche, de recensement et d'analyse des pratiques et de mise en cohérence des données chiffrées.

Le prochain rapport au Parlement et au Gouvernement prévu pour l'automne 2007 proposera une analyse des changements institutionnels et des modalités organisationnelles nés de cette réforme. Les initiatives et le souci de mise en relation des acteurs de la protection de l'enfance n'ont pas fait défaut ces derniers mois, comme en témoigne la journée d'étude qui a eu lieu le 4 juin 2007, quatrième du genre depuis la création de l'Oned en 2004. Les contacts et échanges noués à l'occasion de telles manifestations jouent un rôle de tout premier ordre en faveur d'une meilleure articulation des professionnels et institutions mais contribuent également à l'appréhension globale des questions relevant de la protection de l'enfance.

C'est avec le sincère regret de n'avoir pu me rendre à cette journée que je tiens à remercier personnellement l'ensemble des participants en espérant qu'elle leur ait apporté de nouveaux éléments pour enrichir leurs réflexions sur les pratiques professionnelles. Je souhaite que ces rendez-vous se pérennisent et que vous soyez, chaque année, plus nombreux à y contribuer.



Christophe BÉCHU
Président du GIP Enfance en danger,
Président du Conseil Général de
Maine-et-Loire

Journée d'étude « Protection de l'enfance : de l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs »¹

Quelque 350 personnes de tous horizons professionnels et géographiques ont participé à ce colloque. Celui-ci a réuni sur une même tribune animée par Michel Boutanquoi (Chercheur et Maître de conférences, Université de Franche-Comté), des chercheurs français et québécois ainsi que des professionnels de l'Aide sociale à l'enfance, de la PMI et de la santé scolaire.

La matinée était consacrée à l'évaluation des situations individuelles. Les interventions successives de Chantal Zaouche-Gaudron (Professeur en psychologie du développement, directrice de l'Ecole doctorale CLESCO, Université de Toulouse II), Jean-Luc Viaux (Professeur de psychopathologie, directeur du laboratoire de psychologie des relations individuelles et sociales, Université de Rouen) et Luc Demers (Conseiller principal, section services professionnels et qualité des services, association des Centres jeunesse du Québec) ont permis d'éclairer la question des points de repères partagés et de l'utilisation de certains outils dans une démarche d'évaluation, ainsi que les enjeux d'un langage commun entre les professionnels.



Ces réflexions doivent toujours être resituées par rapport au sens de l'évaluation, à ses objectifs et à son cadre d'utilisation. Elles prennent d'autant plus d'importance que les lois récentes énoncent des obligations en matière d'évaluation. Ainsi l'article 19 de la loi du 5 mars 2007 prévoit que toute attribution d'une prestation d'aide sociale à l'enfance soit précédée d'une évaluation de la situation prenant en compte l'état du mineur, la situation de la famille et les aides auxquelles elle peut faire appel dans son environnement.

L'expérience du Québec où depuis 1998 des actions ont été menées en vue d'harmoniser les pratiques d'évaluation afin d'améliorer la qualité et la rigueur des interventions, avec notamment l'élaboration de standards pour la pratique et d'un répertoire de 25 outils susceptibles d'être utilisés par les professionnels, indique qu'il est nécessaire de maintenir un travail d'accompagnement pour permettre l'appropriation des outils.



Luc Demers

Jean-Luc Viaux et
Chantal Zaouche-Gaudron



Ont également émergé des idées force telles que la nécessaire mutualisation des outils et des connaissances dans le champ de l'évaluation mais aussi la place croissante du bien-être et de l'intérêt de l'enfant dans les indicateurs.

Certaines inquiétudes relatives à l'échange et à la co-construction des savoirs entre chercheurs et professionnels laissent place à une collaboration accrue, comme l'ont notamment illustré deux propositions de partenariat énoncées au cours de la journée.

Les débats avec la salle ont fait ressortir l'intérêt porté par les professionnels sur les questions d'aide à l'évaluation. Les représentantes des conseils généraux de Seine-et-Marne et de Meurthe-et-Moselle, respectivement Marie-Françoise Vialaton et Marie-France Loppion, ont affirmé ressentir le besoin de tels instruments aussi bien sur le terrain qu'à l'échelon central.

En Meurthe-et-Moselle, un outil pour le recueil des informations dans le cadre d'une évaluation a été élaboré à partir de l'analyse du contenu des écrits des professionnels et avec l'appui d'un chercheur psychosociologue. Ce support mis en place il y a 10 ans, a été réactivé dans le cadre de la participation du département au Système d'observation longitudinale des enfants en danger proposé par l'Oned. Cette expérience révèle que l'association étroite de chercheurs, cadres de protection de l'enfance et intervenants de terrain est nécessaire pour introduire ces nouveautés.

En Seine-et-Marne, les interventions de plus en plus fréquentes des services du Conseil Général à la demande du Parquet pour des évaluations de familles encore inconnues obligent à une normalisation des pratiques.

Sorties et devenir

L'après-midi était consacrée aux questions d'accompagnement de jeunes dans la perspective de la sortie des dispositifs et aux études concernant les sortants et leur devenir. L'introduction de Claude Roméo, directeur Enfance-Famille du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, a permis de replacer dans un contexte global les études présentées dont la première était dirigée par Mihai Gheorghiu et portait sur ce département².



Claude Roméo

La recherche porte sur le devenir de personnes sorties de l'ASE de Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000, elle se fonde sur la consultation de dossiers de sortants (des années 1980, 1990 et 2000) et sur des entretiens, conduits et analysés par Lucette Labache, avec des jeunes sortis sur l'ensemble de la période.

Les résultats sont très marqués par les évolutions législatives et sociétales (rapport Bianco-Lamy en 1981, loi de 1989) ayant entraîné de nouvelles formes d'organisation des services sur la période. Ainsi on observe clairement un avant-après années 80. Les jeunes pris en charge dès le début des années 90 ont globalement une vision beaucoup plus positive de l'institution. Beaucoup d'entre eux ressentent d'ailleurs une dette symbolique envers l'institution et s'investissent dans des activités dites de « care »³. Ils sont également nombreux à garder contact avec les éducateurs et familles d'accueil rencontrés tout au long de leur parcours. Les griefs relevés se portent essentiellement contre les effets néfastes de l'accueil en collectivité (débits contre les biens, violences institutionnelles...) et le climat interne violent ou dysfonctionnant de la famille d'accueil.

Jean Boislard de l'association des centres jeunesse du Québec et Martin Goyette, chercheur au sein du laboratoire Urbanisation, culture et société de l'Institut national de recherche scientifique québécois ont ensuite présenté un programme de soutien du passage à la vie adulte de jeunes placés au Québec.



Martin Goyette, Paul Durning, Jean Boislard, Lucette Labache, Michel Boutanquoi et Mihai Georghiu

À partir de recherches mettant en avant la nature des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes ayant connu un placement, ce programme « qualification des jeunes » développe trois volets simultanément : un sur la qualification des jeunes, avec ou sans diplôme, un sur la préparation à la vie autonome et un sur le développement du réseau social du jeune. Il est mis en place pour les jeunes les plus démunis : chacun est suivi pendant trois ans, de 16 à 19 ans, par le même éducateur. Expérimenté pendant trois ans, ce programme est suivi en parallèle par une équipe de chercheurs chargés d'évaluer ce processus d'intervention et d'en apprécier la valeur ajoutée sur le plan quantitatif et qualitatif. Il en ressort en particulier qu'il n'y a pas d'insertion professionnelle durable sans insertion résidentielle et relationnelle.

Agnès Gardon-Mollard, responsable du secteur Enfance-adoption au Conseil général de l'Ain, a indiqué que le département travaille depuis 2006 avec l'université de Lyon II sur un projet de recherche concernant le devenir de bénéficiaires de l'ASE accueillis en 1974, 1984 et 1994. Les difficultés d'échantillonnage rencontrées sont les mêmes que celles qui ont été soulignées par les précédents intervenants. S'ajoutent à cela des questions d'ordre éthique : comment recueillir le point de vue des mineurs? Comment traiter la question des négligences? La question que se pose le service porte sur les enseignements que l'on peut tirer de ce type d'études pour améliorer les pratiques de la protection de l'enfance aujourd'hui. Les débats ont permis de mettre l'accent sur le grand dynamisme des conseils généraux en matière de suivi des mineurs pris en charge. Les recherches se multiplient depuis quelques années dans l'ensemble des départements en collaboration avec le milieu universitaire local.

Les diverses interventions ont montré l'importance du réseau social à la sortie des dispositifs de prise en charge. Il semble indispensable de favoriser les réseaux sociaux autour des mineurs, de développer dispositifs partenariaux, passerelles, etc. et de les préparer le plus tôt possible à la problématique de la sortie ainsi qu'à l'anticipation de l'avenir. Une intervenante du Val-de-Marne dont la structure a participé à la recherche menée par Isabelle Frechon⁴ sur le devenir de jeunes filles placées a souligné l'importance du dialogue avec les anciennes. Rencontrer des femmes anciennement placées qui travaillent et ont des enfants, comme d'autres, permet aux mineures actuellement en foyer de se projeter dans l'avenir plus sereinement.



350 personnes ont assisté à la journée d'étude de l'Oned

1-Un compte-rendu complet est disponible sur simple appel au 01 58 14 22 50

2-Etude réalisée en 2004 avec le co-financement du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, de la Mission de recherche Droit et Justice et de la DGAS, qui fera l'objet d'une publication.

3-Don de soi au sens large (militantisme, travail en association et autres actes « citoyens »)

4-Frechon, I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, thèse de doctorat Sociologie et démographie sociale, Université Paris X- Nanterre, 2003.

Troisième édition du rapport de l'Oned au Parlement et au Gouvernement

L'Observatoire remettra son troisième rapport au Parlement et au Gouvernement à l'automne. Comme chaque année, un chapitre sera consacré à l'analyse du système de protection de l'enfance, dans lequel l'examen de la mise en place de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance tiendra une place de premier choix. Les deux autres chapitres traiteront des missions de mise en cohérence des données chiffrées et de recensement des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge.

Ce document devrait constituer une base de réflexion concertée, à l'image de la composition pluridisciplinaire et interinstitutionnelle de l'Observatoire, et favoriser ainsi la mise en relation des différents acteurs de la protection de l'enfance.

Résultats des appels d'offres « Recherches » 2007

L'Oned a lancé en janvier 2007 deux appels d'offres de recherches, l'un ouvert sur le champ de l'enfance en danger, l'autre thématique portant sur les « interactions entre les conflits conjugaux et la protection de l'enfance ». Lors de sa séance du 12 juin dernier, la Commission scientifique de l'appel d'offres a sélectionné cinq projets. Le Conseil d'administration, suivant les recommandations des experts, a choisi de les financer immédiatement.

Quatre projets portent sur la thématique des enfants témoins de violences conjugales tandis qu'un autre propose d'analyser le traitement judiciaire des morts de nourrissons. Un dernier projet reste à ce jour en suspens.

Un travail partenarial dynamique autour des enfants témoins de violences dans le couple

Le groupe de travail co-piloté par l'Oned et le SDFE (Services des droits des femmes et de l'égalité) consacré aux enfants témoins de violences au sein du couple, dont la mise en place avait été annoncée dans la précédente lettre, publiera un rapport à l'automne.

De nombreux professionnels, experts et chercheurs ont d'ores et déjà été auditionnés.

La revue de littérature commandée à un organisme extérieur ainsi que, dans un deuxième temps, les recherches financées dans le cadre de l'appel d'offres thématique 2007, viendront étayer et compléter les analyses et préconisations formulées par le groupe.

Co-organisation des Ateliers nationaux de la protection de l'enfance

L'Oned a participé à l'organisation de ce grand rendez-vous de la protection de l'enfance qui s'est tenu les 28 et 29 mars 2007 à Besançon à l'initiative du conseil général du Doubs et du Réseau Idéal, également présidé par Christophe Béchu. Ces deux jours consacrés à la réforme de la protection de l'enfance ont permis d'aborder des thématiques telles que « la place de l'Etat, du médico-social et de la psychiatrie dans la prise en charge », « l'intervention hors mandat dans le champ de la protection de l'enfance » ou encore les pratiques innovantes.

Plusieurs membres de l'Observatoire sont intervenus : Anne Oui, Pascaline Chamboncel-Saligue et Hélène Milova respectivement sur les pratiques, l'articulation entre protections sociales et judiciaires ainsi que le système allemand de protection de l'enfance. Paul Durning a, quant à lui, conclu cette deuxième journée consacrée à « l'articulation et la complémentarité entre protections administrative et judiciaire ».

Pour plus d'informations : <http://www.doubs.fr/protectenf/index.php>

Refonte du site Internet et développement des ressources numérisées

Une nouvelle rubrique a été ouverte sur le site de l'ONED. Consacrée aux questions juridiques, elle comporte pour le moment trois sous-titres, une série de liens vers des sites ressources, des documents de nature juridique ainsi qu'un recensement historique des textes de la protection de l'enfance accessibles dans leur version originale.

Elargissement de l'équipe

L'Oned a accueilli ce printemps à l'occasion d'un stage, Florent Guérout, étudiant en master de Sociologie Démographie à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans le cadre de son mémoire de recherche, il a rencontré des professionnels de plusieurs départements (acteurs de terrains et acteurs décisionnels) ainsi que des magistrats de Tribunaux pour enfants afin de recueillir leurs attentes quant à la mise en place d'un système d'observation de l'enfance en danger suite à la loi du 5 mars 2007.

L'équipe sera complétée, à partir du 1er septembre, par deux nouveaux chargés d'études, Marie-Pierre Mackiewicz et Nadège Séverac, venant renforcer le secteur des recherches et études dont les missions se développent dans la continuité de la réforme de la protection de l'enfance.